

DEPARTEMENT  
DES  
**DEUX-SEVRES**



**VILLE DE NIORT**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 25 NOVEMBRE 2019**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 35

Convocation du Conseil Municipal :  
le 19/11/2019

Affichage du Compte-Rendu Sommaire  
et affichage intégral :  
le 02/12/2019

**Délibération n° D-2019-425**

**Accord-cadre fourniture et acheminement d'électricité à haute  
valeur environnementale pour les groupes scolaires -  
Approbation du marché subséquent pour la période janvier  
2020-décembre 2021**

**Président :**

**MONSIEUR JÉRÔME BALOGÉ**

**Présents :**

Monsieur Jérôme BALOGÉ, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Monsieur Luc DELAGARDE, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Christine HYPEAU, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU, Madame Monique JOHNSON, Monsieur Nicolas ROBIN, Monsieur Jacques TAPIN.

**Secrétaire de séance :** Madame Yvonne VACKER

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Madame Dominique JEUFFRAULT, ayant donné pouvoir à Madame Jeanine BARBOTIN, Madame Agnès JARRY, ayant donné pouvoir à Madame Yamina BOUDAHMANI, Madame Marie-Chantal GARENNE, ayant donné pouvoir à Madame Christine HYPEAU, Monsieur Simon LAPLACE, ayant donné pouvoir à Madame Christelle CHASSAGNE, Madame Fatima PEREIRA, ayant donné pouvoir à Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Catherine HUVELIN, ayant donné pouvoir à Monsieur Florent SIMMONET

**Excusés :**

Madame Anne-Lydie HOLTZ, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Madame Carole BRUNETEAU, Madame Josiane METAYER, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Elodie TRUONG, Madame Nathalie SEGUIN, Madame Isabelle GODEAU.

**Direction de la Commande Publique et Logistique**

**Accord-cadre fourniture et acheminement d'électricité à haute valeur environnementale pour les groupes scolaires - Approbation du marché subséquent pour la période janvier 2020-décembre 2021**

Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la commission municipale compétente

Dans le cadre de sa démarche Cit'ergie, la Ville de Niort a choisi d'approvisionner ses groupes scolaires reliés au réseau ENEDIS en électricité à haute valeur environnementale, c'est-à-dire 100% issue de producteurs d'Energies renouvelables (ENR).

Un contrat prenant la forme d'un accord-cadre multi attributaires a été passé par délibération du 16 septembre 2019 avec EDF et ENERCOOP pour la période janvier 2020 à décembre 2023.

Conformément aux dispositions de l'accord-cadre une mise en concurrence des titulaires a été effectuée pour sélectionner l'opérateur du premier marché subséquent.

Le premier marché subséquent court à compter du 1er janvier 2020 et pour une durée de deux ans.

Compte tenu de la volatilité des prix de l'énergie et de l'évolution constante des taxes et contributions liées à l'énergie, le marché subséquent est établi sans montant minimum et maximum.

Le volume de ce marché subséquent représente une consommation annuelle d'environ 940 Gwh.

Après déroulement de la consultation, le marché subséquent a été attribué comme suit :

Attributaire du marché subséquent	Montants estimatifs en euros hors Tarif d'Utilisation des Réseaux Publics d'Electricité (TURPE) avec TVA
ENERCOOP SCIC SA	199 971,69

Les dépenses sont prévues aux budgets pour les années pendant lesquelles seront réalisées les prestations (2020-2021).

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver le marché attribué à :

Attributaire du marché subséquent	Montants estimatifs en euros hors TURPE avec TVA
ENERCOOP SCIC SA	199 971,69

- autoriser l'Adjoint délégué à le signer.

Monsieur le Maire n'ayant pas pris part au vote.

**LE CONSEIL  
ADOpte**

Pour :	35
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	1
Excusé :	9

Pour le Maire de Niort,  
**Jérôme BALOGÉ**  
L'Adjoint délégué

Signé

Lucien-Jean LAHOUSSE